

### Flash Info spécial



# MODALITÉS D'ACCUEIL DU PUBLIC A LA MAIRIE

A compter du 11 mai (ou à la date de déconfinement), le public sera reçu en mairie <u>uniquement sur rendez-vous</u> :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et le lundi de 17h à 19h

ceci pour permettre de limiter le nombre de personnes présentes en même temps en mairie.

Prise de rendez-vous par téléphone entre 9h et 12h au 03 88 38 12 54.

### NOUS VOUS DEMANDONS DE RESPECTER LES REGLES SUIVANTES :

- · Accès limité à une personne à la fois
- Entrée obligatoire : porte arrière côté cour
- Port du masque obligatoire
- Lavage des mains obligatoire (gel à disposition à l'entrée)
- Sortie porte avant côté rue





Numéro d'appel d'urgence en dehors des heures d'ouverture : 06 76 56 01 51



#### **DISTRIBUTION DES MASQUES**

Avec le concours du Département et de la Communauté de Communes, les masques lavables réutilisables ont été commandés.

La livraison aux communes se fera en deux étapes, l'objectif étant que chacun dispose au moins d'un masque avant la fin du mois de mai. Le second sera distribué début juin.

Un dépliant avec les consignes d'utilisation et le rappel des gestes barrière sera joint aux masques.

La distribution sera effectuée par la commune à votre domicile, dès réception des masques. La date n'est pas connue à ce jour.

#### **OUVERTURE DE L'ECOLE**



Monsieur le Maire a consulté les membres du conseil municipal, l'équipe des enseignants ainsi que les responsables de l'OPAL chargés du périscolaire.

A l'unanimité, il est apparu que la commune n'aura pas, à la date du 11 mai, la capacité d'appliquer toutes les directives des 54 pages du protocole sanitaire édité par le ministère. Or, comme le précise Mme La Rectrice, c'est la

condition pour ouvrir les écoles.

M. le Maire a donc décidé de repousser l'ouverture de l'école au lundi 25 mai, en commençant par les CM2. Les représentants des parents d'élèves, réunis le 7 mai par M. le Maire, en ont été informés.

Ce délai doit être mis à profit afin d'assurer, pour tous, un accueil en toute sécurité.

Il permettra aussi aux enseignants, en collaboration avec l'OPAL et avec l'appui de la commune, de mettre en place un fonctionnement permettant de répondre au mieux aux attentes des enfants comme des parents. Les familles seront informées du rythme d'ouverture éventuelle des autres niveaux.

## MISE A DISPOSITION DES SACS JAUNES DE TRI ET SACS NOIRS TOUTOUNET

Les sacs jaunes de tri et les sacs noirs « toutounet » sont en libre service au niveau du portail de la mairie, aux heures d'ouverture.



#### **DECHÈTERIE**

A partir du mardi 12 mai 2020, les déchèteries reprendront leur fonctionnement normal et tous les déchets habituellement acceptés pourront y être déposés, à l'exception des produits dangereux dont les collectes ont été supprimées et reportées aux mois d'octobre et novembre 2020.

Les usagers devront penser à se munir d'une carte d'accès valide avant de se présenter en déchèterie (les formulaires de demande de carte sont disponibles sur notre site internet).

Le respect des consignes qui seront fournies par les gardiens sera un élément primordial afin de garantir l'accès de chacun à ce service.

